

2017



AMBUTRIX

BULLETIN MUNICIPAL N°38 - JANVIER 2018

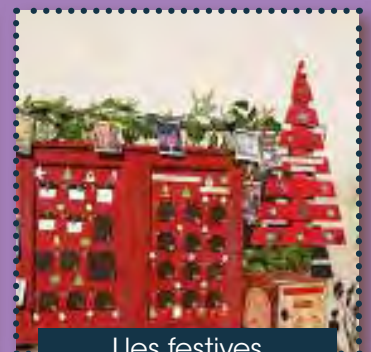


PHOTO GAGNANTE DU CONCOURS

Nadine VENTURINI



Bibliothèque



Les festives

MOT DU MAIRE



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
MUNICIPALITÉ	3-7
- Conseil - Agents Communaux	3
- Steasa	4
- Recensement de la population	4-5
- Radar pédagogique	6
- Monument aux morts	6
- Fibre optique	7
ÉTAT CIVIL 2017	8
OPAH / ALEC 01	9
ÉVÈNEMENTS	9-11
- CLIC	9
- CCAS	10-11
ÉCOLE	12-13
CALENDRIER MANIFESTATIONS	18-19
ASSOCIATIONS	14-25
- Les BBDeuch'	14
- La Bibliothèque	15
- Le Fleurissement	16
- Le Sou des École	17
- La Société de Chasse	20
- Les Conscrits	21
- Le Foyer Rural	22-23
- Les Festives	24
- Saint-Denis-Ambutrix Football-Club	25
INFOS PRATIQUES	26-32
ANNUAIRES	33-35
- Associations	33
- Assistantes maternelles	34
- Correspondants de presse	34
- Entreprises / Artisans	35

Voilà une année 2017 qui a eu son lot de surprise. La liberté française nous donne la possibilité de nous exprimer. Nous l'avons fait pour élire notre nouveau président de la République. Souhaitons-nous que depuis le perron de son palais, Monsieur le Président guide nos institutions en prenant en considération les difficultés de tout un chacun. Les législatives qui ont suivi ont, pour notre département, finalement été plus neutre. Quant à la communauté de communes, elle grossit. 20 communes nous ont rejoints, les compétences affluent, et notre libre arbitre communal s'étirole avec le temps. En voilà d'autres qui enflent... Notre petit syndicat du Buisin est devenu, par la force des choses, le syndicat de l'Albarine. Voici donc que ce dernier disparaît pour créer le syndicat de la rivière d'Ain et de ses affluents, partant depuis la limite du Jura, et courant jusqu'à la confluence avec le Rhône, en intégrant tous les affluents. Mais que devenons-nous ?

Pour notre village le parcours 2017 a été plus serein.

Nous avons accueilli 2 nouveaux agents, qui sont le fruit d'un recrutement ouvert et équitable. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les bénévoles ont encore été le cœur de l'animation communale, portée par notre équipe municipale, au travers du Comité Communal d'action sociale, du fleurissement, de la bibliothèque, leur dévouement est sans faille ; ou au travers d'un tissu associatif dynamique. Ils ouvrent les portes de notre salle des fêtes, et animent nos quartiers pour des moments de partage qui nous régèrent.

Nous nous lançons des défis en 2017. Le plus important est de créer un service support, cantine et garderie, autour de notre pôle scolaire. Il est difficile, mais notre énergie est grandement engagée pour le relever. Nous avançons pas à pas, et lorsque le moment sera venu, nous partagerons avec vous notre vision de ce projet.

2018 sera-t-elle l'année de l'ouverture de notre commune à la communication à la vitesse de la lumière ? Nous le pensons, la fibre optique pointe son nez. Espérons que ce ne soit pas une nouvelle fois le nez de Pinocchio, et que la vérité des travaux effectués en 2017 se révèle enfin en 2018.

Au nom du conseil municipal, du personnel communal, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de réussite, de joie et de bonne santé.

Dominique DELOFFRE

AMBUTRIX

2018

Lundi 15 janvier

SALLE DES FÊTES - 19H

**LE MAIRE ET
LE CONSEIL
MUNICIPAL
VOUS CONVIENT
À LA CÉRÉMONIE
DES VŒUX.**



LE MAIRE ET LES MEMBRES DU CONSEIL



AGENTS COMMUNAUX MOUVEMENT DE PERSONNEL :



Depuis le 4 juillet dernier, **Patrice PETIT** occupe le poste d'agent technique polyvalent au sein de notre commune, suite au départ de Frédéric Turban. Issu du privé, il a souhaité se réorienter en intégrant la fonction publique territoriale. Disponible, serviable et à l'écoute, il met désormais ses compétences au service de la population butriane.



Depuis le 1^{er} septembre 2017, **Magali Romeas** est le nouvel agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à l'école d'Ambutrix. Elle a remplacé Nathalie Roland qui a obtenu une mutation dans le sud de la France. En poste durant plusieurs années à Montalieu Vercieu, Magali a souhaité intégrer une petite structure et mettre ses compétences et sa douceur au service des enfants de notre école.

Enfin, **Corinne Lotrous**, agent d'entretien des bâtiments depuis presque 12 ans, a quitté la collectivité, à sa demande, depuis le mois d'octobre. L'entretien est désormais assuré par une entreprise de nettoyage.



(Syndicat de Traitement des Eaux usées
d'Ambérieu en Bugey et de son agglomération)

NE JETEZ PAS N'IMPORTE QUOI DANS VOS TOILETTES :

Certains se servent des égouts comme d'une poubelle dans laquelle ils jettent toutes sortes de débris. Cela peut créer de nombreux problèmes, depuis les égouts bouchés jusqu'à des dommages causés aux équipements de la station d'épuration.

Lingettes et objets divers :

Les lingettes posent de nombreux problèmes lors du traitement car les matières qui les composent forment des « filasses » et s'entortillent pouvant boucher les équipements.

Cela génère des surcoûts d'exploitation et de maintenance.

Certaines lingettes, dites « bio-dégradables » n'ont pas le temps de se décomposer avant l'arrivée à la station d'épuration et provoquent les mêmes dégâts.

Il est donc indispensable de ne pas jeter les lingettes ou tout autre objet, comme les cotons tiges dans les toilettes !



Les bactéries qui épurent nos eaux usées n'aiment pas les toxiques :

Certains produits toxiques comme les solvants sont mortels pour les bactéries qui participent au processus épuratoire. Il ne faut jamais vider ces produits dans un évier, ou les verser à l'égout ! Idem pour les restes de peinture, les hydrocarbures et les huiles...

Il est donc nécessaire d'apporter tous ces produits à la déchetterie qui est parfaitement équipée pour les recevoir.

Merci pour votre comportement éco-citoyen.

L'équipe du STEASA
Steasa.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2018

Du 18 janvier 2018 au 17 février 2018, aura lieu le recensement de la population butriane. Ce recensement est important pour notre commune car c'est grâce aux données collectées lors de cette enquête que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Il permet de connaître la population française et ainsi de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Il permet également de définir les moyens de fonctionnement des communes. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Enfin, le recensement permet de prendre des décisions adaptées pour la collectivité.

En 2013, le village comptait 744 habitants. Combien sommes-nous désormais ?

Nous comptons sur vous pour accueillir au mieux nos agents recenseurs et répondre à cette enquête.

Pour cela, vous avez plusieurs moyens :

- **Par internet :** Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Des agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous remettre la notice sur laquelle figurent des identifiants de connexion au site « Le-recensement-et-moi.fr ». Ensuite, remplissez le questionnaire en vous laissant guider. N'oubliez pas de valider votre questionnaire ; si vous avez indiqué votre adresse mail, vous recevrez un accusé de réception par messagerie vous confirmant la bonne prise en compte de vos réponses.

- **Par questionnaire papier :** Si vous ne pouvez pas répondre par internet, les agents recenseurs vous donneront des questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires, seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.



COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !



COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur **ACCÈS AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE**
2. Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Ces informations pour votre futur recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
 LPSKD66
 Mthub73
3. Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à renseigner sur le questionnaire en ligne
 0 1 0 5
 de pièces
 0 1 4 0 0 5
 m² hab.
 0 0 0 0
4. Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.
5. Validez et c'est terminé !

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



MISE EN PLACE DU RADAR PÉDAGOGIQUE

Depuis 2017, un radar pédagogique mobile est placé en divers points du village pour mesurer la fréquentation et la vitesse des véhicules. Si les vitesses moyennes relevées route de Ternant et chemin des Rochettes sont proches de la limitation de vitesse qui est désormais de 30km/h dans l'ensemble du village, ce n'est pas le cas au Gaillot ! Par ailleurs, certains véhicules circulent parfois à des vitesses très élevées, mettant ainsi en danger les piétons, cyclistes et les autres automobilistes !

La municipalité a équipé les entrées de village de ralentisseurs et de rétrécissements afin d'encourager les véhicules à réduire leur vitesse, mais cela ne peut fonctionner durablement sans le civisme, le bon sens et le respect de tous.

Attention aux stationnements gênants : garez-vous dans votre cour ou garage si vous le pouvez, sinon, respectez les marquage au sol.

La sécurité routière dans le village est l'affaire de tous ! Soyons vigilants !

Lieu	Nombre de passages		Vitesse entrée	Vitesse sortie	Moyenne vitesse
	entrants	sortants			
Au Gaillot	2295	1852	130	118	63
Rue des Granges	6484	7505	70	96	44
Chemin des Rochettes (avec ralentisseurs)	468	419	96	45	37
Route de Ternant (avec ralentisseurs)	6948	7658	60	16	22



MONUMENT AUX MORTS

À l'aube du centenaire de la fin de la guerre 1914-1918, la rénovation du monument aux morts était nécessaire. C'est le constat qu'a fait le conseil municipal et qui a conduit à sélectionner un artisan pour redonner à notre édifice son éclat d'antan.

Le temps ayant fait son ouvrage, la première partie de cette rénovation a consisté à injecter une résine dans les nombreuses fissures. Le but est d'éviter les infiltrations d'eaux de ruissèlement qui, avec les variations climatiques, tendent à détériorer les supports. Un ponçage final soigné de la pierre rend le mariage de ces différents matériaux invisible.

La seconde partie pouvait alors démarrer. Les plaques ont été regravées puis les couleurs et dorures ont été reprises.

Le monument a maintenant retrouvé le lustre qu'avait souhaité nos ancêtres en donnant au village l'édifice commémoratif du sacrifice humain, le lieu de recueillement indispensable à nos manifestations annuelles du souvenir.





FIBRE OPTIQUE C'EST POUR 2018

Depuis fort longtemps, nous entendons parler de la fibre optique.

Notre commune était inscrite au programme de travaux 2014, mais faute de financement de l'Etat et de la Région dans les délais espérés, le SIEA a eu nécessité d'arrêter le déploiement. Parallèlement, la mise aux normes des installations déjà réalisées à amplifier le retard, ce dont notre commune a eu à pâtir.

'Fibrer' une commune s'entend en 2 phases de travaux.

Tout d'abord la création d'une artère, destinée à donner la capacité nécessaire à la connexion du village. Puis les travaux de desserte qui font que la fibre sera prête à être utilisée.

La phase 'artère' a été réalisée cet automne. Quelques tranchées ont été nécessaires. Lors des travaux de génie civil de ces dernières années des fourreaux avait été laissés en attente, pour préparer cette activité. Malgré cela, des travaux de génie civil ont dû être réalisés pour placer un nouveau fourreau de 160mm de diamètre, non prévu, faute de connaissance.

Viendra ensuite la phase 'desserte', qui ne pourra commencer que lorsque les entreprises auront été livrées.

La demande mondiale de fibre optique est de plus en plus conséquente, et les fournisseurs peinent à assurer leurs livraisons. Nous avons un engagement de livraison qui fait que la desserte du village serait faite lors du **1^{er} semestre 2018**.



Viendra alors le temps pour chacun d'entre nous de décider si cette connexion nous intéresse. Pour parfaire notre connaissance, le SIEA, et les fournisseurs d'accès proposeront, à l'approche de la fin des travaux de desserte, **une réunion publique**, ou vous pourrez venir chercher les réponses qui vous permettront de prendre votre décision.

Accédez au Très Haut Débit

Testez votre éligibilité

www.reso-liain.fr

1 Giga
400 mbit/s



NAISSANCES, bienvenue à

Lise, Louison TROUBAT JANOT,
née le 19 avril

Nathan, Ghislain, André DAVAIN,
né le 14 octobre

Emma, Jocelyne, Claudie MOREL,
née le 24 octobre



MARIAGES, félicitations à

Christelle CHASTAGNAC et
Bruno REHABI SEQUEIRA DA SILVA,
le 20 mai 2017

Mélanie RACZ et Anthony TORRION,
le 11 août 2017



DÉCÈS, nos peines à

Ferdinanda PONCET COMPTE, le 27 février

Pierre CREPALDI, le 18 mars

Nicolas DE PERTHUIS, le 21 mai

Lucien CHERPAZ, le 4 juillet

Gilbert CUNRATH, le 25 juillet

Geoffrey MUNIER, le 2 septembre

Robert NEYRET, le 5 novembre



OPAH

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain s'est engagée dans une action volontariste en faveur de l'amélioration de l'habitat privé. Cela se traduit notamment par la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), cette ambition vise notamment :

- à améliorer le confort des logements,
- à favoriser les travaux d'économies d'énergie et permettre aux plus modestes de maîtriser leurs charges de chauffage,
- à permettre aux personnes âgées ou handicapées de faire des travaux d'adaptation de leur logement afin de rester chez elles le plus longtemps possible,
- à développer un parc de logements locatifs et ainsi accueillir de nouveaux habitants ou encore loger un public jeune,
- à aider les propriétaires à investir localement et aux entreprises du territoire à travailler.

Un nouveau programme va débuter à la fin du 1^{er} trimestre 2018.

Pour toute information, contacter la Communauté de Communes Plaine de l'Ain au 04 74 61 96 40 ou rdv sur <http://www.cc.plainedelain.fr/>.

ALEC 01

L'AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DE L'AIN

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain, c'est une structure indépendante au service des habitants de l'Ain. C'est un conseil de proximité et objectif pour : économiser l'eau et l'énergie, utiliser une énergie renouvelable, se chauffer sans gaspiller, mieux consommer, se déplacer autrement. L'objectif final étant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le dérèglement climatique.

L'ALEC 01 a pour principales missions :

- de sensibiliser, d'informer et de conseiller avec objectivité et indépendance, les consommateurs, les acteurs publics et privés.
- de participer à la définition des stratégies énergétiques des territoires.
- de contribuer au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels de tous secteurs économiques et des agents des administrations et des collectivités.
- de diffuser et d'enrichir l'expertise des territoires en animant des réseaux d'échange, en expérimentant des solutions techniques, en diffusant des bonnes pratiques.

Retrouver toutes les informations nécessaires sur les aides à la rénovation énergétique (les crédits d'impôts à la rénovation, l'éco prêt à taux zéro...) et les permanences sur le territoire de la communauté de communes, à l'adresse suivante : <https://www.alec01.fr/>

CLIC

(CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION)

2017

Une année qui aura été l'amorce de l'intégration des 20 communes supplémentaires du territoire d'intervention du CLIC de la Plaine de l'Ain.

Cette année correspond également à une augmentation du nombre de demandes toujours de plus en plus nombreuses et variées.

Enfin 2017 aura vu naître le premier site de notre accueil de jour itinérant Plaine de l'Ain sur la commune de Lagnieu.

Cette année écoulée laisse percevoir différentes thématiques et grandes orientations à aborder pour 2018.

Ainsi le CLIC de la Plaine de l'Ain va mettre en place des permanences supplémentaires et repartir à la rencontre des différents partenaires médico-sociaux, associations, Clubs... du réseau gérontologique.

Par ailleurs, le service va aider à la mise en place et à



CLIC

www.ambutrix.fr

la communication d'actions collectives réalisées par différents partenaires. Ainsi, diverses animations seront proposées sur l'année 2018 telles que des activités physiques, des initiations à l'informatique... La semaine bleue sera à nouveau orchestrée par notre structure en partenariat avec les communes.

Enfin un nouveau site d'accueil de jour itinérant Plaine de l'Ain ouvrira ses portes au public dès janvier 2018 sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey.

Le CLIC de la Plaine de l'Ain est et restera un service de proximité à destination des seniors tant sur l'aspect de l'information, l'accompagnement et l'orientation individuelle que la Co-animation d'action collective.

**46, rue Gustave Noblemaire
01500 Ambérieu en BUGEY
04 74 46 19 04**





CCAS

www.ambutrix.fr



CCAS COMITÉ COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Centre Communal d'Action Sociale est devenu Comité Communal d'Action Social. La différence ? Un budget réintégré au sein du budget communal, mais toujours des bénévoles avec la même volonté de poursuivre ses actions vis-à-vis de la population butriane.

Le CCAS, assure des permanences en mairie le dernier samedi de chaque mois. Cependant, nous regrettons que trop peu de personnes viennent nous voir, mais c'est également une satisfaction car cela veut dire que tout va bien pour les Butriens et Butriane de tout âge.

Nous profitons de ces matinées pour travailler sur les animations à mettre en place et sur les éventuels besoins de la population. Certains membres participent également à diverses réunions (AG, groupe de travail, conférences, réunions d'information) avec les différents organismes sociaux du canton, ADAPA, ADESSA, ADIL, ADS, CLIC, UDAF.

En 2017, vous ont été proposés :

■ **Après-midi récréatives** (un dimanche après midi par mois à la salle des fêtes), où la bonne humeur était toujours présente,

- Epiphanie le 8 janvier 2017, partage de la galette des rois
- Les bugnes le 5 février 2017
- Fête des Grand-mères le 5 mars 2017
- Toujours à disposition : Jeu de société, tennis de table, jeu de fléchettes, jeu de cartes (belote, coinche, tarot...)
- Tricot : création de chaussettes
- Jeu de mots, activité où l'on s'amuse beaucoup !
- Discussions, bavardages, commérages, tout y passe !



DELOFFRE Dominique

4 membres élus



BROUSSE
Hélène



LAGADEC
Christelle



JOBEZ
Jean-Claude



PERRET
Cécile

5 membres nommés



SACCOMANI
Marie-Claude



GUILLOT
Josette



STELLET
Anthony



VEYRET
Mireille



RIPERT
Roger

■ Durant l'été, nous avons souhaité poursuivre l'idée des après-midi récréatives version estivale : les Goûters sont des moments conviviaux autour d'un thé, d'un café et de petites douceurs. Le premier rendez-vous a eu lieu le 29 juin chez Christelle, puis à tour de rôle, nous sommes allés le 26 juillet chez Michèle, le 3 août chez Marie-Claude. Puis finalement, nous avons souhaité pérenniser ces bons moments et le 2 octobre, c'est Marie qui nous a organisé une animation de dressage de chien sur un troupeau d'oies. Le 9 octobre, Josiane nous a offert plus qu'un goûter, puisqu'après l'atelier « Mémoire en jeu », nous avons partagé un repas Bugiste : soufflé au fromage, ramequin, saucisson cuit, tarte au sucre, tarte à la crème, tarte à la praline, le tout accompagné d'un vin du Bugey...

■ Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation pour le **traditionnel repas des Aînés** qui a eu lieu le 26 novembre à la salle des fêtes.

C'est autour d'un bon repas, servi par trois jeunes aidés des membres du CCAS, que se sont échangés les dernières nouvelles des uns et des autres. Ces moments de partage, et parfois même de complicité, ont été ponctués par des animations qui ont beaucoup plu.

C'est avec satisfaction que les membres du CCAS, qui ont donné de leur temps pour nos aînés, ont vu repartir ces derniers satisfaits de leur journée. Des nouvelles idées ont déjà été soufflées pour l'année prochaine.



■ **Participation au Calendrier de l'Avent** mis en place par Les Festives, ouverture d'une fenêtre le 14 décembre 2017. Préparation réalisée lors de ces après-midi « goûter » chez les unes et chez les autres.

■ **Animations en partenariat avec le CLIC :**

- Sensibilisation aux situations de détresse des Personnes âgées
- Ciné Débat
- Semaine bleue du 2 au 7 octobre 2017 participation avec covoiturage :
- Ciné débat au cinéma d'Ambérieu : « Les sales gosses »
- Tablette numérique à St RAMBERT EN BUGÉY
- Atelier culinaire à St Jean de Niois

■ **Animations en partenariat avec l'ADAPA :**

- Atelier « Mémoire en Jeu », 8 participants sur une période du 31 mars au 16 juin 2017 (avec sur la première séance, l'appropriation de la tablette)
- Atelier « Maison à Jouer », 10 participants le 29 septembre 2017. Cet atelier a généré quelques éclats de rire !
- Ces ateliers ayant bien « marché », l'ADAPA nous a proposé le pack global qui regroupe, sur la période du 9 octobre au 18 décembre 2017 :
 - La Maison à Jouer - 2 séances
 - Vitalité et Gourmandise - 8 séances
 - La Mémoire en Jeu - 6 séances

■ **Animation en partenariat avec le centre social du Lavoir d'Ambérieu :**

- Prévention des chutes, 3 participantes les mardis après midi du 10 octobre au 19 décembre 2017.



Animations en cours de préparation pour 2018 :

- Atelier « Happy Tab » avec l'ADAPA du 9 janvier au 27 mars 2018 - en mairie
- Participation au Carnaval, confection de déguisement et participation au défilé.
- Ste Agathe : le vendredi 2 février en soirée, réservée à la gente féminine dès 18 ans.
- Repas citoyen le 1^{er} juillet aux abords de la Mairie.
- Repas au CECOF
- Découverte du Centre d'Immersion Educatif & Ludique de BELLEGARDE-SUR-VALSERINE en pratique, visite gratuite sur réservation
- Voyage sur une journée qui pourrait se faire en Savoie...

Merci à toutes celles et tout ceux qui participent à nos animations, sans vous, rien ne serait possible, c'est vous qui nous motivez pour continuer. Et bienvenue à vous qui allez nous rejoindre en 2018.

Le CCAS est une entité communale au service de tous, quel que soit votre âge.

**Alors n'hésitez plus !
Venez nous rencontrer,**

- lors des permanences 2018 qui auront lieu à la mairie le dernier samedi matin du mois, lors de l'ouverture de la mairie.
- lors des après-midi récréatives 2018 qui se déroulent à la salle des fêtes (ou en extérieur par beau temps) les : 14 janvier, 11 février, 11 mars, 15 avril, 3 juin.
- lors des animations organisées pour vous.

Pour toute demande d'information,
**vous pouvez contacter Mme BROUSSE ou Mme LAGADEC
au 04 74 38 04 50.**





ORGANISATION DES TEMPS SCOLAIRES

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
 9 route de ternant - 01500 AMBUTRIX
Tél. : 04 74 34 53 15
 ecole.ambutrix@gmail.com
Directrice : Mme STEIN

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)	8h30-11h30 (accueil 8h20)
13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)	13h30-16h30 (accueil 13h20)

Des Ateliers Pédagogiques Complémentaires ont lieu sur deux temps différents :

- les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 17h15
- les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h00

EFFECTIF DES CLASSES 2017-2018

LUTINS Mme Valentin			ALPHAS Mme Tatot		MARSUPILAMIS Mme Stein		
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	3	10	9	7	9	6	6
22			16		21		
Effectif total =							59

PROJETS PAR CLASSE

LES ALPHAS :

Correspondance avec l'école de St Rambert :

Les ALPHAS voyagent dans le temps avec leurs correspondants.

La classe de CP/CE1 a travaillé cette année sur l'Antiquité et le Moyen-Age avec ses correspondants de Saint Rambert En Bugey.

Lorsque la classe de CP de Mme Lazzaro est venue à Ambutrix, les enfants ont construit un village gaulois avec des boîtes en carton, de la paille, des brindilles...



A l'école de ST Rambert, les petits butriens ont rencontré un passionné du Moyen-Age qui leur a présenté son équipement de chevalier.

LES LUTINS :

Les lutins ont bénéficié d'une intervention **frapna** (fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) au sujet des petites bêtes de la forêt, de la fabrication de papier recyclé et de la valorisation des déchets.

Lors de **la semaine du goût**, ils ont goûté et préparé des plats sucrés-salés.

Une sortie à la Croix Balthazar a été organisée pour découvrir la forêt en automne.



LES MARSUPILAMIS :

Les marsupilamis ont participé à **la semaine de la presse** avec le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information).

Les élèves ont participé à **un rallye lecture sur la différence et la tolérance**.



PROJETS & ÉVÈNEMENTS COMMUNS

Pour le **100^{ème} jour d'école**, les élèves ont réalisé des œuvres qui ont été exposées au foyer rural.

L'exposition a été suivie d'un spectacle et d'un goûter.

Les élèves ont bénéficié d'**une sortie au zoo** de Saint Martin La Plaine.

L'**atelier chorale** a présenté un spectacle à l'occasion de **la fête de la musique**.



LES ALPHAS ET LES MARSUPILAMIS ONT PARTICIPÉ À UNE COURSE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION ELA



Les enfants se sont entraînés pendant plusieurs semaines afin d'être capables de courir une demi heure sans s'arrêter. Les parrainages qu'ils avaient récoltés auprès de leurs proches, **620 euros au total**, ont été entièrement reversés à l'association. Certains parents ont couru avec les enfants au cours d'une belle journée autour de l'engagement et de la solidarité !

NOUVEAUX PROJETS DE L'ÉCOLE

Le nouveau projet d'école prévoit :

- la mise en place d'une vraie BCD (bibliothèque scolaire),
- d'un atelier d'art et d'une fresque représentant l'histoire des arts.
- L'école souhaite également développer les liens avec les associations d'Ambutrix.

Dans le cadre de ce nouveau projet d'école, 3 expositions seront organisées à l'école, la première s'étant déroulée le 1^{er} décembre de 16h30 à 18h00.

Vous êtes tous conviés à venir découvrir les réalisations des élèves et leur environnement de travail quotidien !

Les élèves se rendent à la **bibliothèque municipale** le vendredi matin afin d'emprunter des livres auprès des bénévoles.

Les alphas et les marsupilamis continuent, comme chaque année, d'aller à la **piscine de Saint Vulbas** tous les mardis entre décembre et février.



L'école participe avec Lles Festives à la réalisation **des vitrines de Noël**, en décorant 2 fenêtres ouvertes les **18 et 21 décembre**.



BBDEUCH IL Y A 20 ANS...



Il y a 20 ans, 4 butriens dans le vent se lançaient dans l'aventure de la 2cv Citroën dans le département de l'Ain.

20 années après, plus qu'une majorité, c'est une histoire d'amour et quand on aime...

En faire un bilan n'a pas lieu d'être car l'aventure se poursuit, malgré les inquiétudes qui pèsent sur les véhicules anciens du point de vue de la législation.

La 2cv, c'est l'histoire du grand écart permanent, une petite voiture qui voit grand, un petit moteur qui voit loin, un petit bout de chemin qui amène toujours plus loin.

C'est l'aventure associative, qui, nous pouvons le dire sans prétention, a modifié des façons de vivre, des destins de vie.

Des projets de vie ont changé grâce à la 2cv, grâce un petit peu au BBDDeuch' on peut en être fier. Au-delà des rencontres d'intérêts, des amitiés se sont liées, des couples se sont formés, des projets immobiliers se sont concrétisés (oui un deuchiste est très attentif à la grange attenante à sa maison et à la taille du garage...).

Des voyages ont formé toute cette jeunesse, dans le cadre de notre vie associative, c'est près de 20 pays Européens et autres qui ont été sillonnés. Mais ce grand écart cher à la 2Cv c'est aussi des présences permanentes et attachantes à la commune. Le téléthon, les Brandons, les carnivals colorés avec le sou des écoles, les Festives, nos rallyes annuels, nos réunions mensuelles incontournables dans les locaux municipaux.

Nous sillonnons aussi notre belle région, de la Cité Médiévale de Pérouges, en passant par Bourg-en-Bresse, le grand Colombier, Charnoz nous sommes toujours partant pour découvrir et faire découvrir notre belle région.

2018, le Bresse Bugey Dombes Deuches poursuivra sa présence sur Ambutrix, son amitié avec les Butriens et propose d'organiser une belle fête partagée début juillet pour notre anniversaire.

Retenez cette date, **7 et 8 juillet, c'est notre annoch'** on invite les copains, on invite les voisins, on invite la famille. Butriens, Butriennes, save the date et **festoyons ensemble.**

Les réunions du club sont toujours le 2^{ème} vendredi du mois.

Contact : Eric Méliani 07 71 08 59 99
Facebook : Le BBDDeuch'
Site Internet : <http://bbddeuche.free.fr/>
Mail : bbddeuche@wanadoo.fr



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Route de Ternant (à côté de l'école)

Les bénévoles de la bibliothèque se tiennent à votre disposition le samedi matin de 11h à 12h et pour les enfants de l'école le vendredi de 8h15 à 9h30. Nous vous proposons un large choix de livres, venus de nos rayons mais aussi de la bibliothèque de prêt de Bourg-en-Bresse.

Grâce à la navette mensuelle, vous pouvez nous commander des livres que vous ne trouvez pas dans nos rayons, ou des livres gros caractères, BD, CD Rom livres audio

N'hésitez pas à pousser notre porte et à nous en faire la demande.

Nous proposons un samedi par mois une animation kamishibai pour les enfants. Il s'agit d'une sorte de théâtre ou l'on fait défiler des images tout en racontant l'histoire.

Les prochaines séances de l'année seront communiquées par le carnet de liaison de l'école ou sur le site internet de la commune.

Nous avons aussi organisé le 28 et 29 Octobre (avec le comité de fleurissement) une bourse aux livres. Ces deux journées ont été un succès et nous remercions toutes les personnes qui y ont contribué. Le bénéfice nous servira à renouveler notre stock de livres, surtout pour les enfants avides de nouveautés !

Depuis juin 2017, une régie a été créée pour la gestion de la bibliothèque avec Mmes Brousse, Gabriel et Delmas en tant que régisseuses.

Pour l'année 2018, année du changement, la bibliothèque municipale sera petit à petit informatisée et il y aura une connexion internet pour naviguer sur le site de la direction départementale de la lecture.



Le samedi 20 janvier à 9h30 aura lieu la remise « des livres 1^{ère} lecture aux enfants nées en 2016 avec une séance de conte « tapis d'éveil ».

COTISATION ANNUELLE :

**2 € pour les enfants (à partir de la 6^{ème})
4 € pour un adulte
5 € pour une famille**

RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter par téléphone ou par mail :

Thi Minh Delmas
06 86 73 29 61
thiminhgaillarddelmas@gmail.com

Isabelle Gabriel
06 77 67 09 57
yves01gabriel@free.fr



FLEURISSEMENT

Cette année le Comité communal de fleurissement a fait un marché de printemps et un marché d'automne avec à chaque fois une buvette et des gâteaux à vendre. Le bénéfice de ceux-ci permettent en partie de fleurir les massifs et jardinières du village.

Pour la plantation estivale, des couleurs dans les tons de rouge ont été choisies : Bégonia dragon wing, canna tropical, géranium rainbow, de jaune : pétunias, de blanc : cléome spinosa, gaura snowbird, verveine endurescape, et d'orangé : œillet d'inde fireball avec quelques touches de bleu : solanum rantonneti, verveine endurescape et une tonalité de jaune avec des pétunias surfinia et des coréopsis sunkis sans oublier quelques feuillages : coleus trusty rusty, ipomée sweet herat light et mühlenbergia capillaris. Des tournesols ont été plantés pour que, l'été terminé, les oiseaux puissent se nourrir.

Ces espèces ont été proposées à la vente afin que les habitants du village puissent être aux couleurs et variétés de la commune.

Pour la plantation automnale, le centre bourg a été fleuri jusqu'au pont du Buizin ainsi que les abords de l'école avec des bruyères, pensées, chrysanthèmes et cyclamens.

En partenariat avec les 3 institutrices, Audrey, Cécile et Valérie, les élèves ont rempli des hôtels à insectes qui ont été installés devant et derrière l'école ainsi qu'à l'entrée du village dans les plates bandes de fleurs.

L'été fut compliqué pour les bénévoles puisque durant 3 mois il n'y a pas eu d'employé communal pour aider à l'arrosage. Chacun et chacune suivant leurs disponibilités, parfois très tôt le matin, durant leurs vacances ou week end sont venus faire le travail d'entretien afin que les plants se développent correctement. Dans ces tâches ils ont été secondés par M. Damians et Delmas (adjoints au maire)

Cette année les petites mains du Comité Communal de Fleurissement furent : Aurélie Fournier, Emeline Lebrun, Isabelle Paccalet, Claudine Beaufrère, Marie-Françoise Dulot, Jocelyne Plumail, Thi Minh Delmas, Jean-Jacques Pédrini, Alain Fournier, Bernard Damians, Sylvain Cervaux sans oublier Dominique Munier qui a géré à l'entrée du village nos tournesols géants qui ont dû être un peu dompté tellement ils prenaient de la hauteur et Dimitri Goussef qui a aidé pour le choix des plants.

Le comité de fleurissement est toujours à la recherche de bénévoles, il n'est pas nécessaire d'avoir des talents de jardinier, seulement de la bonne volonté ! N'hésitez pas à le faire savoir en mairie.

**Autrefois, les habitants avaient le temps et l'envie. Chacun embellissait sa maison avec des fleurs !
Nous vous offrons cette année des clichés fait par Mr Jean Goyet.**





SOU DES ÉCOLES

L'Assemblée Générale qui a eu lieu le 8 septembre 2017, a permis de recruter 2 nouveaux membres dans le bureau.

Nous remercions Sébastien Flamant et Olivier Lazzaro de nous avoir rejoint.

Un tout nouveau bureau a été constitué, avec comme

Président :	Sébastien RIPERT,
Vice président :	Sébastien FLAMANT,
Trésorière :	Emilie RAÏ,
Vice trésorière :	Claudia DE ANGELIS,
Secrétaire :	Delphine GAVAND,
Vice secrétaire :	Olivier LAZZARO.



Cette année le Sou des Ecoles a fait son maximum pour offrir de bons moments aux enfants et faire vivre le village avec ses différentes manifestations.

Manifestations 2016-2017 :

- Halloween
- la tournée des brioches
- fenêtre du calendrier de l'Avent
- le 8 décembre
- le goûter de Noël
- la vente de chocolats
- la vente de fromages NOUVEAUTE
- le carnaval
- la vente de galettes
- la kermesse

Financement 2016-2017 :

- Spectacles Les 3 Chardons
- Intervention de la FRAPNA
- Visite du Musée Gallo-Romain
- Visite des Grottes du Cerdon
- Atelier Ecrits Courts
- Rencontre avec les correspondants
- Sortie au Zoo de St Martin la Plaine
- Achat des calculatrices pour les CM2

Dates à retenir pour 2018 :

- 28 janvier : concours de belote coincé
- courant février : vente de fromages
- 26 mai : vente de galettes
- 29 juin : kermesse



Nous remercions tous les parents pour leur participation et leur aide ainsi que la mairie et la société de chasse sans qui bon nombre de nos manifestations ne pourraient avoir lieu. Nous en profitons pour vous souhaiter une très belle année 2018.

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN		
1	L		1	J		1	J		1	D		1	M		1	V	
2	M		2	V	CCAS Ste Agathe	2	V		2	L		2	M		2	S	
3	M		3	S	LA CHASSE Boudin	3	S		3	M		3	J		3	D	CCAS Après-midi récré
4	J		4	D		4	D		4	M		4	V		4	L	
5	V		5	L		5	L		5	J		5	S		5	M	
6	S		6	M		6	M		6	V		6	D		6	M	
7	D		7	M		7	M		7	S	LES JOYEUX CARROUGIENS Ambutrix	7	L		7	J	
8	L		8	J		8	J		8	D		8	M		8	V	
9	M		9	V		9	V		9	L		9	M		9	S	THEATRE ENFANTS Les jeunes carrougiens font la fête
10	M		10	S		10	S	LA CHASSE Vente de galettes	10	M		10	J		10	D	
11	J		11	D	CCAS Après-midi récré	11	D	CCAS Après-midi récré	11	M		11	V		11	L	
12	V		12	L		12	L		12	J		12	S		12	M	
13	S	SDAFC Andouillettes St Denis	13	M		13	M		13	V		13	D		13	M	
14	D	CCAS Après-midi récré	14	M		14	M		14	S	SDAFC Galettes à Ambutrix	14	L		14	J	
15		MAIRIE Voeux du Maire	15	J		15	J		15	D	CCAS Après-midi récré	15	M		15	V	
16	M		16	V		16	V		16	L		16	M		16	S	LA CHASSE Repas champêtre
17	M		17	S	CONSCRITS Tartiflette	17	S		17	M		17	J	SDAFC Journée Sport Adapté	17	D	
18	J		18	D		18	D		18	M		18	V		18	L	
19	V		19	L		19	L		19	J		19	S		19	M	
20	S	FOYER RURAL Théâtre impro VIP	20	M		20	M		20	V		20	D		20	M	
21	D		21	M		21	M		21	S		21	L		21	J	
22	L		22	J		22	J		22	D		22	M		22	V	
23	M		23	V		23	V		23	L		23	M		23	S	
24	M		24	S	LES JOYEUX CARROUGIENS Ambutrix	24	S	CCAS + CONSCRITS Carnaval	24	M		24	J		24	D	
25	J		25	D		25	D		25	M		25	V		25	L	
26	V		26	L		26	L		26	J		26	S	SOU DES ECOLES Vente de galettes	26	M	
27	S		27	M		27	M		27	V		27	D		27	M	
28	D	SOU DES ECOLES Concours coinche	28	M		28	M		28	S		28	L		28	J	
29	L					29	J		29	D		29	M		29	V	SOU DES ECOLES Kermesse
30	M					30	V		30	L		30	M		30	S	
31	M					31	S					31	J				



SORTIE SACS JAUNES



BALAYAGE



LES FESTIVES Calendrier de l'ave

MANIFESTATIONS 2018

www.ambutrix.fr

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
1	D	CCAS Repas citoyen	1	M		1	S	CONSCRITS Vogue	1	L		1	J		1	S	
2	L		2	J		2	D	CONSCRITS Vogue	2	M		2	V		2	D	
3	M		3	V		3	L	CONSCRITS Vogue	3	M		3	S		3	L	
4	M		4	S		4	M		4	J		4	D		4	M	
5	J		5	D		5	M		5	V		5	L		5	M	
6	V		6	L		6	J		6	S		6	M		6	J	
7	S	BBDEUCH Annoch'	7	M		7	V		7	D		7	M		7	V	
8	D	BBDEUCH Annoch'	8	M		8	S		8	L		8	J		8	S	
9	L		9	J		9	D		9	M		9	V		9	D	
10	M		10	V		10	L		10	M		10	S		10	L	
11	M		11	S		11	M		11	J		11	D		11	M	
12	J		12	D		12	M		12	V		12	L		12	M	
13	V		13	L		13	J		13	S		13	M		13	J	
14	S	SDAFC Farfouille à St Denis	14	M		14	V		14	D		14	M		14	V	
15	D		15	M		15	S		15	L		15	J		15	S	
16	L		16	J		16	D		16	M		16	V		16	D	
17	M		17	V		17	L		17	M		17	S		17	L	
18	M		18	S		18	M		18	J		18	D	CCAS Repas des aînés	18	M	
19	J		19	D		19	M		19	V		19	L		19	M	
20	V		20	L		20	J		20	S		20	M		20	J	
21	S		21	M		21	V		21	D		21	M		21	V	
22	D		22	M		22	S		22	L		22	J		22	S	
23	L		23	J		23	D		23	M		23	V		23	D	
24	M		24	V		24	L		24	M		24	S		24	L	
25	M		25	S		25	M		25	J		25	D		25	M	
26	J		26	D		26	M		26	V		26	L		26	M	
27	V		27	L		27	J		27	S		27	M		27	J	
28	S		28	M		28	V		28	D		28	M		28	V	
29	D		29	M		29	S		29	L		29	J		29	S	
30	L		30	J		30	D		30	M		30	V		30	D	
31	M		31	V	CONSCRITS Vogue				31	M					31	L	



LA CHASSE « L'AVENIR » D'AMBUTRIX

LE BUREAU

Président :	Christian Jaspard
Vice Président :	Frédéric PETIT
Secrétaire :	Michel Vergerpion
Trésorier :	Patrick Canet
Accesseurs :	Jean-luc Beaudet, Jean-luc Collet, Eric Falcoz, Jean-claude Jobez
Garde de chasse :	Frédéric Gonguet Jean-paul Stellet
Piégeurs agréés :	Frédéric Gonguet Michel Vergerpion

Durant l'année 2017, deux anciens chasseurs, **Pierrot CREPALDI** et **Lulu CHERPAZ** ainsi qu'un de nos sociétaires **Robert NEYRET** nous ont malheureusement quitté. Ces trois hommes, figures de la commune d'Ambutrix, ont largement contribué à la vie et à l'évolution de la société de chasse. Nous avons tous une pensée émue pour eux et pour leur famille.

A contrario, nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir deux jeunes chasseurs, **Mathis, 17 ans** (petit-fils de Jean-Claude JOBEZ) pour son premier permis, et **Corentin, 15 ans** (petit-fils du regretté Robert NEYRET) comme apprenti. Ces deux jeunes hommes se sont très bien intégrés et se sont révélés de bons fusils !

Qu'est-ce qu'un apprenti ?

On appelle apprenti un jeune de 15 ans révolu qui a passé avec succès les épreuves du permis de chasser auprès de la fédération départementale. Il peut pratiquer la chasse mais doit être accompagné d'un chasseur titulaire du permis de chasser validé pour la saison en cours. Ce duo constitué, ils partent sur le territoire mais avec un seul fusil pour deux. C'est un très bon moyen pour inculquer les notions de sécurité et de respect de l'environnement à nos jeunes. A l'âge de 16 ans, ce jeune sera automatiquement titulaire du permis qui lui permettra de chasser seul.

Le vice Président en plein nettoyage ! ➤



Dans le domaine du respect de l'environnement il y a des progrès à faire !

On trouve çà et là des dépôts sauvages d'ordures en tous genres que nous nous efforçons de nettoyer ! Ce comportement est à éradiquer. Le chasseur n'est lui-même pas parfait, puisque l'on trouve encore quelques douilles sur le sol oubliées par leur propriétaire, mais elles se font vraiment de plus en plus rares.

Je profite de cette page dans le bulletin municipal pour remercier encore une fois les Butriennes et Butriens de leur fidélité lors de nos manifestations.

MANIFESTATIONS 2018 :

Samedi 3 février 2018	Journée BOUDIN
Samedi 10 mars 2018	Galettes cuites au feu de bois
Samedi 16 juin 2018	Repas champêtre (cuisse de boeuf cuite au feu de bois)

Les chasseurs d'Ambutrix vous présentent ainsi qu'à vos proches une excellente année 2018.

Christian JASPARD



LES CONSCRITS

Les Conscrits d'Ambutrix font vivre le village grâce à leurs diverses manifestations tout au long de l'année. Cette année 2017 aura encore été mouvementée et un nouveau bureau commence pour l'année 2018 :

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 30 octobre, les membres du bureau qui ont été élus sont :

LE BUREAU

Président : Alexis Chiesa

Vice présidente : Zoé Bertrand

Trésorier : Baptiste Demion

Vice trésorier : Lucas Wodey

Secrétaire : Sarah Vergerpion

Vice secrétaire : Bastien Mélinon

Ils attendent avec impatience de nouvelles personnes pour commencer cette nouvelle année car jusqu'ici ils sont au nombre de 13.

Une belle pétanque a refait surface en Juillet cette année, toujours dans la bonne humeur et avec une température très élevée.



En ce qui concerne la Vogue de 2017, on remercie la présence d'un grand nombre de personnes pour les activités telles que la paella, la retraite aux Flambeaux pour les petits, le barbecue, le concours de boules, la tournée des brioches ainsi que la buvette.

Les Conscrits vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2018 en espérant vous voir nombreux durant les festivités qui arriveront en 2018 à commencer :

- par la Tartiflette,
- le Brandon,
- la pétanque,
- la traditionnelle Vogue

et qui sait peut-être quelques nouvelles surprises pour cet été !





FOYER RURAL SAISON 2016/2017

La saison 2016/2017 a été riche en activités régulières et en événements.

75 adhérents ont participé aux différentes activités, dont 40 Butriens.

A partir d'octobre, les activités ont eu lieu dans la salle des fêtes (théâtre, gym et cuisine) et les réunions patrimoine dans une salle de la nouvelle mairie.

L'association avec la section patrimoine a participé à l'inauguration de la nouvelle salle des fêtes. Pour l'occasion, une exposition racontait l'histoire de la construction ainsi que toutes les activités qui s'y sont passées de 1959 à 2012.

L'association a programmé deux soirées musique et humour en janvier avec le groupe "Marine et ses potes âgés" et "Annick chante Michel Berger", en avril le spectacle "Génération Pub".

L'association a participé également aux vitrines de l'aveut sur le thème cuisine et couleur orange.

Si l'activité principale reste le théâtre, le Foyer Rural propose d'autres activités: la gymnastique, la cuisine à partager, les balades découvertes et le patrimoine depuis l'année dernière.

GYMNASTIQUE

Seulement 10 adhérentes cette année pour suivre les cours très dynamiques de la jeune professeur Amandine Arbouet. Comme à l'habitude, l'ambiance a été très sympa et la saison s'est terminée en juin par le traditionnel repas au restaurant.



CUISINE À PARTAGER

Une moyenne de 12 participants, des soirées conviviales dans le partage et la bonne humeur, des découvertes de cuisines très diverses et d'excellents repas à la clef !

Le dernier repas dans la cuisine de l'ancienne mairie avait pour thème la cuisine bretonne.

Ensuite, les ateliers ont eu lieu dans l'espace cuisine de la salle des fêtes, les participants ont apprécié le lieu.

Cuisine Basque, Corse, Vietnamienne, Brésilienne, Inventive, Alsacienne, cuisine partagée ont été au programme.

SORTIES DÉCOUVERTES DU PATRIMOINE

Une moyenne de 10 participants. Chaque sortie encadrée par des passionnés du patrimoine ont rendu les visites passionnantes :

- ▣ Vaux-en-Bugey, Chapelle de Nièvre, fresque de Jean Rapado
- ▣ Cascade de la Roche, étang Ravier et cyprès chauves à Chapieu
- ▣ Moulin à huile de noix à Neuville-sur-Ain
- ▣ Musée des traditions bugistes à Saint-Rambert-en-Bugey
- ▣ Musée et fouilles à Cerin
- ▣ Fresques du Vieux château de Lagnieu, église et concert privé à l'orgue
- ▣ Conférence sur le Rhône et les mariniers.





PATRIMOINE

Le groupe (une dizaine de personnes) a d'abord réalisé une exposition pour l'inauguration de la salle des fêtes en novembre 2016. Ensuite le groupe a préparé une exposition pour le 8 mai sur les soldats d'Ambutrix morts pour la France pendant la 2^{ème} guerre mondiale.

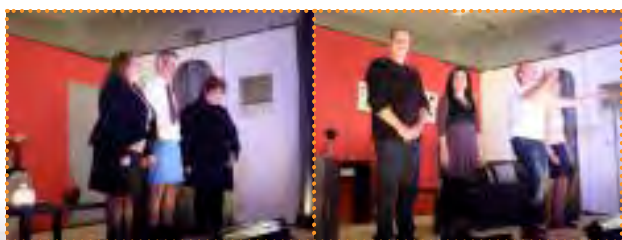
THÉÂTRE

Le théâtre reste l'activité la plus importante, le théâtre est à l'origine de la création d'une association de théâtre en 1954, puis du rapprochement avec les Foyers ruraux en 1959 et de la construction du bâtiment Foyer rural. La troupe des Jeunes Carrougiens était composée cette



année de 20 enfants de 5 à 15 ans répartis en 4 groupes ; Ils ont été très enthousiastes, même très performants. Les cours se sont déroulés dans une bonne ambiance où le rire a pris une grande place ainsi que l'improvisation. L'utilisation régulière de la scène a permis à tous de progresser. Ils ont présenté leur spectacle le 10 juin 2017 devant une centaine de personnes (parents et amis).

Les adultes ont joué deux pièces, "La jupe à Jules" de Thierry François et "Adieu je reste" d'Isabelle Mergault. La troupe était composée de Irène Dilos, Nadine Dupont, Daniëla Spataro, Valérie Génévrier, Frédéric Caillet, Lionel Pointu et Philippe Thermoz. Ils ont présenté leurs pièces à Vaux-en-Bugey, 2 fois à Ambutrix, à Rignieu et à Ambronay. Ils ont eu beaucoup de succès et ont beaucoup apprécié de jouer sur la scène de la salle des fêtes.



PROJETS 2017/2018

Le Foyer Rural a participé au téléthon, le samedi 9 décembre 2017, randonnée, soupes, vin chaud, vente de produits du téléthon, animations de 14H à 20H.

Balade patrimoine

St Rambert ruines châteaux de Cornillon et Luisandre en septembre.
Visite à Saint-Sorlin du viticulteur Pellerin en octobre.
Des sorties environ une fois par mois voir affichage municipal ou site internet mairie.

Cuisine

En septembre cuisine grecque.
En octobre cuisine cajun accompagnée d'un orchestre country.
En novembre cuisine des hommes.
Pour la suite, les thèmes ne sont pas encore définis, les ateliers ont lieu le dernier vendredi du mois.

Patrimoine

Exposition des soldats morts pour la France pendant la 1^{ère} guerre mondiale + histoire du monument aux morts.
Projet participation aux journées du patrimoine en septembre 2018. (documents, photos, témoignages seront les bienvenus Contact : 04 74 34 52 29)

Pour la gym

Un nouveau professeur Charline Noyerie qui propose : Pilates/yoga dynamique/stretching.
Il reste quelques places.

Théâtre enfants

Ils sont 34 de 5 à 17 ans et ils présenteront leur spectacle le samedi 9 juin dans la salle des fêtes d'Ambutrix.

Les adultes sont sept cette année, Frédéric Caillet a quitté la troupe, Deux anciens sont revenus Michèle Mochon et Patrick Paccallet. Ils joueront la pièce de Joël Piercy "J'y crois pas" (La pièce se déroule dans le couvent "des repentantes" où tout se passe bien, jusqu'au jour où.....)

A VOS AGENDAS

La tournée 2018 est déjà programmée :

Vaux-en-Bugey :	le 17/02
Ambutrix :	le 24/02 et le 07/04
Rignieu :	le 10/03
St Jean-le-Vieux :	le 17/03
Meximieux :	le 28/04

Le samedi 20 janvier 2018, le Foyer Rural recevra la troupe VIP de Pérouges pour un spectacle d'improvisations.

L'Association Foyer Rural vous présente ses meilleurs vœux associatifs pour 2018.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, participer, partager et proposer de nouvelles activités.

Josiane LEBEGUE (Présidente du Foyer Rural)
<http://foyer-rural-ambutrix.reseaudesassociations.fr>



LES FESTIVES



Pour l'association des festives, le mois de décembre 2016 a été magique avec l'aide des butriens et des associations du village, ensemble nous avons écrit 24 jours du calendrier de l'Avent en ouvrant 34 fenêtres pour la 5^{ème} édition.

Tous les quartiers d'Ambutrix étaient en fêtes et ce fut magique.

MERCI

d'avoir été inventifs, créatifs et plein d'humour,

MERCI

pour ces moments généreux et conviviaux autour d'une soupe, d'une boisson chaude, de gâteaux, de gaufres à l'ancienne, de crêpes, de charcuterie, de pizzas, de chocolats,....

MERCI

aux Butriens, à notre Sandenienne, aux associations qui ont participé comme les conscrits, le BBD deuch', le foyer rural, le sou des écoles mais aussi la commune par le biais de ces élus, du comité de fleurissement, de la bibliothèque et des 3 classes de l'école et du TAP.

MERCI

de nous avoir fait vivre un merveilleux mois de décembre, animé et festif.

Vous avez toutes et tous été formidables.





Voici le nouveau logo que le Saint-Denis-Ambutrix Football Club s'est choisi !

FOOT

La saison 2016-2017 s'est terminée sur un événement important pour le club :

l'anniversaire de ses 40 ans.

Cet événement qui s'est déroulé le 24 juin 2017 a permis à tous de se remémorer les grandes dates de son histoire, et de revoir les visages de ceux qui ont fait ce que le club est devenu aujourd'hui, grâce à la diffusion d'un power-point tout au long de cette journée. De nombreuses personnes ont répondu présentes à l'invitation du club.

Les principales dates à retenir :

- 1970-1978 :** Création de la première équipe "les Portugais de Saint-Denis"
- 1977 :** Naissance de l'ASA (Association Sportive d'Ambutrix) et du CASD (Club Athlétique de Saint-Denis)
- 1997 :** Création du SDAFC (Saint-Denis-Ambutrix Football Club)
- 2001 :** Création du Groupement des Jeunes de l'Albarine Foot Jeune
- 2012 :** Création d'une commission du Sport adapté et d'une équipe féminine

Ceux qui l'ont présidé :

Messieurs Martinez, Game, Dilos, Musuméci, Mélinon, Rotte, Denuellier, Angelot, Lazzaro, Goux, Lacques et Laperrouse.

Les maires qui l'ont soutenu et le soutiennent aujourd'hui : Messieurs Brand, Clerc, Angelot, Servais, et Collignon pour saint-Denis ;

Messieurs Vavrille, Dulot, Paccallet et Deloffre pour Ambutrix.

Le SDAFC en 2017 et quelques chiffres :



Monsieur **Martinez**, 1^{er} président du club, s'est vu remettre le trophée des 40 ans des mains de **Jean-François Jannet**, président du District de l'Ain.

- **Nombre de licenciés :** 292
- **Educateurs :** 16 à l'école de foot, 3 en U15 féminine, 10 à l'Albarine, 4 en séniors, 1 en sénior féminine, 1 en vétéran, et un éducateur pour les gardiens de but
- **Arbitres :** 4
- **Dirigeants :** 40 bénévoles ...
- **369 matchs, 459 entraînements, 85 000 €, 8 manifestations par an et 70 ouvertures de buvette...**

Mais aussi **des récompenses** : une médaille d'argent du District pour **Christian Laperrouse**, une médaille d'or de la FFF et une distinction du Comité départemental Olympique et Sportif pour **Maurice Lacques**.

Nous comptons aussi **un nouvel arbitre** en la personne de **Nicolas Goulette**.



Deux jeunes joueurs ravis de la visite surprise de **Mathieu Gorgelin**, gardien de l'OL, formé à Saint-Denis.



L'heureux vainqueur de la tombola qui permettait de remporter le maillot offert par le joueur lyonnais

Des moments conviviaux ont émaillé cette belle journée ensoleillée, qui s'est terminée autour d'une savoureuse paëlla.



Quelques nouvelles de la saison qui commence :

- **Christian Laperrouse** a finalement accepté de reprendre la présidence du club, tâche pour laquelle il aura le soutien de deux présidents délégués d'expérience : **John Ferranho et Xavier Lacques**.

- Le bureau est heureux d'accueillir un nouveau trésorier en la personne de **Jean-Pierre Tissot** et une nouvelle membre en la personne de **Emmanuelle Fernandes**.

Et si vous venez nous rendre visite au stade, vous serez toujours accueillis à la buvette par les fidèles Annie et Emile. Au terme de cette année 2017, l'ensemble des membres du SDAFC remercie tous les partenaires, bénévoles et amis du club, ainsi que les municipalités de Saint-Denis en Bugey et Ambutrix.

Si vous souhaitez des renseignements sur le SDAFC, visitez notre site <http://sdafc.footeo.com> ou notre page Facebook SDAFC officiel.

Nos manifestations et, en attendant, à très bientôt sur les stades... :

- **6 janvier 2018** Soirée Loto à Saint-Vulbas.
- **13 janvier** Andouillettes-Diots-Tartiflettes à Saint-Denis.
- **14 avril 2018** Galettes à Saint-Denis et à Ambutrix.
- **5 mai 2018** Paëlla à Saint-Denis
- **17 mai 2018** Journée du Sport adapté
- **23 juin 2018** Assemblée générale
- **14 juillet 2018** Foire-fouille à Saint-Denis
- **7 septembre 2018** Tournoi des vétérans à Saint-Denis
- **Samedi 8 décembre 2018** Fête des Lumières : tartines et vin chaud



INFOS PRATIQUES

www.ambutrix.fr

MAIRIE 04 74 38 04 50

Fax : 04 74 38 33 82
Mail : mairie.ambutrix@wanadoo.fr
Site internet : www.ambutrix.fr
Adresse : 8 impasse les corrées 01500 Ambutrix

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h-17h
Jeudi : 14h-19h
Le dernier samedi du mois : 8h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE 04 74 34 53 15

Mail : ecole.ambutrix@gmail.com
Directrice : Mme Valérie STEIN

NUMÉROS UTILES

SAMU 15
POMPIER 18
POLICE 17

Appelez le 112 pour toute urgence.

Numéro européen prioritaire sur les téléphones portables. Il fonctionne également avec les téléphones fixes. Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

LOCATION FOYER RURAL

Pour la location du chapiteau : merci de contacter, M. Jean-Claude JOBEZ au 06 75 67 65 24.

Les réservations de la salle des fêtes, se font auprès de la Mairie au 04 74 38 04 50.

Tarifs de location pour les associations communales :

1^{er} week end de location : gratuit
2^{ème} week end de location : gratuit
À partir du 3^{ème} week end de location : 100€

Tarifs de location pour les particuliers Butriens :

Week-end du samedi 8h au lundi 8h : 400€
1 journée (samedi ou dimanche) de 8h à 20h : 200€

Tarifs de location pour les particuliers Butriens et entreprise Butriens :

1 journée en semaine (lundi à vendredi) de 8h à 20h : 100€

Prenez connaissance du règlement intérieur et du contrat de location en vous rendant sur le site de la commune : www.ambutrix.fr rubrique "info Mairie" ou directement à la Mairie.

PACS : C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE EN MAIRIE

Depuis le 1^{er} novembre 2017, la conclusion d'un PACS peut se faire chez un notaire mais également en mairie. Pour cela, contactez le secrétariat de mairie afin de constituer un dossier et de fixer un rendez-vous.

Retrouvez toutes les informations relatives au PACS sur www.servicepublic.fr

Pour toute demande d'informations relative aux droits des biens, de la famille et aux conséquences du PACS, consultez votre notaire.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ / PASSEPORT



La Mairie d'Ambutrix ne délivre plus les cartes d'identité ni les passeports. Vous devez désormais vous rendre dans une mairie équipée d'un guichet pour recevoir les demandes de carte d'identité ou passeport.

Vous pouvez vous rendre à Ambérieu en Bugey, Lagnieu ou Meximieux.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande pour procéder à la prise d'empreintes. Il est nécessaire de prendre rendez-vous pour faire votre demande. Attention, les délais sont parfois longs, aussi **il vous est conseillé d'anticiper vos demandes 6 mois à l'avance.**

BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. **Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics** (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Les données issues du recensement faciliteront l'inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeurs sont remplies.

Présentez vous en Mairie dès vos 16 ans, muni de :

- ▣ **Votre carte d'identité**
- ▣ **Le livret de famille des parents**

Les jeunes qui auraient omis de se faire recenser doivent se présenter en mairie pour régulariser leur situation.





TRAVAUX / AMÉNAGEMENT D'HABITATION : RAPPEL DES PRINCIPALES RÈGLES

Vous souhaitez modifier la façade de votre habitation, construire une piscine ou installer un cabanon de jardin ? Dans la plupart des cas, ceci nécessite une autorisation de travaux délivrée par la mairie.

La commune est couverte par un PLU approuvé le 27/06/2003 et modifié le 06/11/2012. Il a pour but de préserver le cachet du village.

Tout projet de construction soumis à autorisation d'urbanisme devra donc se conformer au règlement du PLU de la commune.

Le PLU est librement consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie : il est donc conseillé de le consulter avant de déposer votre demande d'autorisation et d'interroger le secrétariat ou vos élus pour savoir quelle autorisation déposer ou consulter le site internet « www.service-public.fr ».

Il est important de respecter cette réglementation pour ne pas être en infraction avec le Code de l'urbanisme. En effet, toute construction non autorisée constitue un délit pénal jugé par le tribunal correctionnel.

Les travaux soumis à déclaration préalable sont ceux qui créent de la surface de plancher ou de l'emprise au sol de 5m² à 20m² avec une hauteur inférieure à 12m (véranda, abris de jardin, carport, pergola, création de niveau...) ou toute création d'ouverture, modification de façade, changement de destination des locaux existants....

En zone urbaine, cette surface ou cette emprise peut aller jusqu'à 40m² si le projet est accolé à une construction existante.

Les constructions ou création de surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 20m² ou 40m² en zone urbaine sur une construction existante sont donc soumises à permis de construire, ainsi que les changements de destination d'une construction existante accompagnée d'une modification de façade ou de la structure porteuse.

Il est également rappelé que tout projet supérieur à 150m² de surface de plancher ou dont les travaux sur l'existant font dépasser ce seuil ou modifie un bâtiment de plus de 150m² de surface de plancher, le projet architectural doit alors être établi par un architecte.

Pour les piscines, celles-ci sont soumises à déclaration préalable dès qu'elles sont installées plus de 3 mois dans l'année (piscine hors-sol) ou quand leur surface fait plus de 10m².

Dès qu'elles sont en plus couvertes par un abris de plus d'un 1,80m de hauteur, ou que leur surface est supérieure à 100m², elles sont soumises à permis de construire.

Pour rappel : les demandes d'autorisation doivent être complétées par le pétitionnaire. Le secrétariat de mairie se tient à votre disposition pour toute information mais ne peut en aucun cas effectuer les démarches à la place du demandeur.

ORDURES MÉNAGÈRES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE DE L'AIN

Pour réduire la quantité de déchets ménagers résiduels tout en offrant aux habitants la possibilité d'en avoir une répercussion financière, la Taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TiEOM) a été instituée sur le territoire de la Communauté de Communes Plaine de l'Ain depuis 2013.

Elle comporte une part « dite fixe » basée sur la base de taxe foncière, mais en plus une part « dite incitative » qui dépend du nombre de fois où les bacs sont collectés sur une année.

Le conseil communautaire du 10 mars 2016 a adopté le principe d'une part incitative limitée à 40 % du montant total de la taxe, et par conséquent une part fixe dépendant du taux à 60 %.

Cette décision conduit à un taux de TiEOM unique pour toutes les communes de **5.01 % en 2016**.

A RETENIR : en 2016 la TiEOM (cotisation ordures ménagères) sur notre feuille de TAXE FONCIERE, cumule **deux montants :**

- Le premier dépendant de la base de taxe foncière de chaque bien immobilier, multiplié par le taux commun de 5.01 % (il s'agit de la part fixe).

- Le second dépendant du nombre de fois où le bac est collecté (il s'agit de la part incitative).

N° VERT 0 800 35 30 25 (appel gratuit depuis un poste fixe) est à votre disposition pour

- commander un bac
- échanger ou remplacer un bac
- effectuer une maintenance sur votre bac (ex : couvercle cassé)
- signaler le vol de votre bac
- signaler votre départ ou arrivée lors d'un déménagement
- signaler une erreur dans vos coordonnées (nom ou adresse)
- demander votre code d'accès personnel Internet
- signaler un problème d'accès à la rubrique

NOUVELLE RÉGLEMENTATION POUR L'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE LA CCPA

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a lancé un programme de réhabilitation de ses déchetteries depuis 2016, et qui devrait s'achever fin 2018. Chaque déchetterie sera équipée d'un système de vidéosurveillance et d'un contrôle d'accès par lecture de plaque minéralogique. Déjà en place sur Villebois et Amberieu en Bugey, il sera prochainement opérationnel sur Loyette puis Meximieux et enfin Lagnieu.

Les particuliers doivent s'inscrire soit par internet en créant un compte via le site <http://www.cc-plainedelain.fr> ou remplir un formulaire (disponible en mairie) avec ses coordonnées, l'immatriculation de son ou ses véhicule(s), un justificatif de domicile de moins de 6 mois et une copie de la carte grise, (à envoyer par courrier au siège de la CCPA 143 rue du Château, 01150 Chazey sur Ain)



FRELON ASIATIQUE



Originnaire du continent asiatique, l'espèce a été introduite en France en 2004 dans la région Aquitaine, très certainement par l'importation de marchandises. Depuis, elle s'est répandue rapidement pour occuper aujourd'hui plus des deux tiers des départements français. Dans la région Rhône Alpes, l'espèce a été observée pour la première fois en 2011 sur plusieurs communes du département de l'Ardèche et depuis, ne fait que se répandre.

Les frelons asiatiques ont un fort impact sur les ruchers car non seulement ils prélèvent des abeilles mais ils provoquent aussi, par leur présence permanente devant les ruches, un arrêt de l'activité de butinage, ce qui va ralentir ou stopper la ponte des abeilles hivernantes par la reine. Cela entraînera l'effondrement puis la mort de la colonie durant l'hiver.

Le frelon asiatique est peu agressif envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe ou une abeille. Par contre, il va défendre son nid si on s'en approche.

Vous suspectez sa présence, prenez une photo de l'insecte ou du nid et contactez :

GDS 01 : 04 74 25 09 91 - gds01@cmre.fr

FREDON01 : 04 74 45 56 56 - fdgdon01@ma01.fr

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Il est rappelé aux habitants qu'il est interdit de planter des arbres, haies, arbustes d'une hauteur inférieure à 2m à moins de 50 cm de la limite de propriété. Toute plantation supérieure à 2m doit être plantée à plus de 2m de la limite de propriété.

Il est également rappelé que celui qui a sur sa propriété des branches qui dépassent peut demander à son voisin de les couper en limite de propriété. Si ce sont des racines, ronces ou brindilles qui empiètent sur votre propriété, le riverain peut lui-même les couper.

A noter, qu'il est important de ne pas causer de préjudice à son voisin du fait de la hauteur d'un arbre (même respectant les distances rappelées ci-dessus) qui pourrait le priver d'une vue ou de soleil, feuilles bouchant les gouttières... celui-ci serait en droit de saisir le juge civil pour demander réparation de son préjudice ou faire couper cet arbre.



PARC DE JEUX À CÔTÉ DE L'ÉCOLE DIVAGATION DES CHIENS INTERDITE

La commune met à la disposition des enfants butriens un parc de jeux agréable et ombragé, à côté de l'école. Régulièrement fréquenté, il fait le bonheur des enfants, des parents et des assistantes maternelles.

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est strictement interdite sur ce parc de jeux, pour le bien-être de tous.

Commune rurale, Ambutrix offre bien d'autres espaces à nos amis les chiens pour profiter pleinement de la nature. Nous comptons sur votre compréhension afin d'éviter tout désagrément aux utilisateurs.

NAISSANCE D'UN NOUVEAU SYNDICAT INTERCOMMUNAL : LE SR3A

Le syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses affluents (SR3A) doit être créé au 1er janvier 2018, se substituant ainsi au syndicat de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA) et au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du bassin versant de l'Albarine (SIABVA) pour la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain est déjà membre du SBVA et certaines communes de la communauté de communes sont déjà membres du SIABVA, dont Ambutrix.

Ce nouveau syndicat a pour objet de préserver et restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques, prévenir les inondations, ainsi qu'assurer la gestion intégrée de l'eau naturelle à l'échelle des bassins versants de son territoire par la mise en œuvre de missions liées à la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Il intervient dans les limites du périmètre de ses membres et pour les parties de leur territoire comprises dans les bassins versants des cours d'eau Suran, Albarine, Oignin, Longevent et rivière d'Ain ainsi que dans les bassins des affluents directs du Rhône entre confluence Ain-Rhône, à l'aval, et la commune de Lhuis, incluse, à l'amont (Fleuve Rhône exclu).

Son siège est en mairie d'Ambérieu en Bugey.



CAF



NOUVEAUTÉ : LES POINTS NUMÉRIQUES

Des relais d'information et la possibilité de faire des démarches à proximité de son domicile.

La Caf de l'Ain déploie actuellement sur l'ensemble du département des points numériques Caf pour tous ceux qui n'ont pas Internet à la maison ou qui ont des difficultés pour utiliser le site. Grâce à des partenaires locaux auprès desquels sont installés des points numériques Caf, de nombreux lieux proposent aujourd'hui **un accès en libre-service au caf.fr**.

Vous pouvez y consulter l'ensemble des rubriques du site. De plus, si vous en avez besoin, des animateurs/animatrices formés par la Caf vous accompagnent dans la navigation pour vous aider à retrouver facilement l'information recherchée ou réaliser une démarche en ligne.

Pensez à vous munir de votre numéro allocataire et de votre mot de passe pour pouvoir vous connecter sur votre compte à partir d'un espace en libre-service.

De nombreux points numériques fonctionnent aujourd'hui sur le département.

Coordonnées complètes des points numériques Caf sur caf.fr - Ma Caf - Points d'accueil.

FEUX DE BRÛLAGE

Par arrêté du **3 juillet 2017**, le Préfet de l'Ain :

☑ a interdit le brûlage à l'air libre ou en incinérateur individuel des déchets verts, tout au long de l'année. Ils doivent être acheminés en déchetterie (arrêté N° SAF 2017-2)

☑ a réglementé l'emploi du feu et de l'écobuage pour les activités agricoles et forestières dans le cadre de la prévention des incendies (arrêté N° SAF 2017-1). Ce dernier mentionne également dans son article 5 qu'il est interdit aux propriétaires et ayant droit, d'allumer du feu, de jeter des objets en combustion à l'intérieur et à moins de 200 mètres des forêts en juillet-août.

DÉMARCHES EN LIGNE

LE PERMIS DE CONDUIRE A PORTEE DE CLIC :

Le permis de conduire est un titre sécurisé attestant les droits de conduire de son titulaire et mentionnant les éventuelles conditions et restrictions. En France il ne constitue pas un titre d'identité.

Il a été harmonisé par plusieurs directives européennes en vue de faciliter la libre circulation des personnes dans l'espace communautaire.

La directive 2006/126EC du 20 décembre 2006 institue un format unique, prévoit une production centralisée et finalise la correspondance des codes harmonisés et des conditions d'examen.

A partir du 6 novembre, les démarches se font en ligne.

LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION :

Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture. Toute demande doit se faire en ligne :

- ☑ Déclarer la vente d'un véhicule
- ☑ Modifier l'adresse
- ☑ Refaire une carte grise (vol, perte, détérioration)
- ☑ Changer de titulaire

Toutes les informations sont disponibles sur <https://ants.gouv.fr/>

CIMETIÈRE

Un panneau d'affichage a été installé à l'entrée du cimetière. Il permet de porter à votre connaissance :

☑ Le nouveau règlement intérieur du cimetière, qui abroge le précédent. Il permet d'assurer le bon ordre, la décence, la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique dans notre cimetière communal. Il est également disponible sur le site internet de la commune et en mairie.

☑ La reprise des concessions abandonnées et/ou non renouvelées, avec un plan détaillé des concessions concernées par cette procédure de reprise par la commune.

Pour rappel :

☑ Les passages dits « entre-tombes » doivent être entretenus par les concessionnaires.

☑ Les travaux sur les concessions doivent faire l'objet d'une autorisation de la part de la mairie. (Gravure sur pierre, pose de pierre tombale, inhumation...)

En 2018, la mairie entreprend la reprise des concessions non renouvelées et/ou abandonnées. Pour toute demande d'information, achat de concession ou question relative au cimetière, contacter la mairie.

AIDE AU COMPOSTAGE


Afin d'encourager la réduction des ordures ménagères à collecter et à traiter, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain apporte son soutien financier aux particuliers qui font l'acquisition d'un composteur individuel (vendu dans divers magasins : outillage, jardinerie...)

Un remboursement partiel du composteur soit 70% d'un montant plafonné à 65 € TTC est effectué par la C.C.P.A. au vu de la facture nominative, d'un document prouvant la domiciliation et d'un relevé d'identité bancaire.

Pour informations, dans mon composteur, je jette uniquement :

- ▣ **des branchages, tontes de gazon séchées et feuilles mortes**
- ▣ **des coquilles d'oeufs et carapaces de crustacés écrasés, restes de repas recouverts par des déchets secs**
- ▣ **du marc de café et sachets de thé**
- ▣ **des épluchures de fruits et de légumes, (les agrumes en toute petite quantité)**

Le compost est le résultat du recyclage naturel des matières organiques ; leur décomposition forme ainsi de l'humus (terre obtenue par la décomposition des végétaux) pouvant servir de nourriture aux plantes... Il redonne à la terre certaines propriétés qui s'épuisent avec le temps.

AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Objectif : permettre aux usagers du train d'adopter ce mode de déplacement pour les liaisons domicile-gare.

Les modalités de subvention sont les suivantes :

- ▣ **Résider sur le territoire de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain (fournir un justificatif de domicile)**
- ▣ **Posséder un abonnement SNCF (carte OURA) et justifier de son utilisation quotidiennement (justificatif pour une période de 3 mois minimum)**
- ▣ **Présenter une facture d'achat acquittée d'un vélo à assistance électrique**

Joindre une photocopie de la carte nationale d'identité ainsi qu'un RIB. Le montant de la subvention est de 30 % du prix du vélo avec un plafond de subvention fixé à 500 €.

DÉCHETS MÉDICAUX

INFORMATION

Déchets médicaux infectieux

Vos déchets de soins
 doivent obligatoirement être récupérés
 par votre infirmière ou pharmacien

Il est interdit de les jeter dans les ordures ménagères ou le tri

Ne pas jeter sur la voie publique
Contact : 04 74 61 96 40

ZEROPHYTO


Enclenchée notamment par le Grenelle de l'Environnement, la marche vers le « zéro phyto » est actée nationalement depuis 2014 avec la loi interdisant l'usage de pesticides dans les espaces verts publics à partir de 2020.

Depuis 2012, le syndicat intercommunal de l'Albarine et de la Basse vallée de l'Ain (SIABVA) accompagne les communes de son territoire, pour la mise en place de plans de gestion des espaces publics, afin d'aider ces dernières à améliorer leurs pratiques en matière de désherbage des voiries et de gestion des espaces verts.

En 2015, Ambutrix s'est portée volontaire et a entrepris cette démarche de diminution, voire d'arrêt total de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Un plan de gestion réalisé en partenariat avec l'agent communal et la commission voirie a permis d'apporter de nouvelles mesures adaptées aux spécificités du territoire communal, en se basant sur des méthodes alternatives de gestion des espaces publics.

Changeons notre regard sur le village

La présence d'herbe en bord de trottoir ou l'allée d'un parc, n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées.

Ces méthodes douces et sélectives n'ont pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. Il faut dès lors changer de regard, développer une autre culture du végétal dans le village et accepter la végétation spontanée.

Les enjeux sont importants car il s'agit de préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique et de favoriser la biodiversité. Il s'agit d'améliorer notre qualité de vie !

COVOITURAGE - STOP 'N GO


Plus économique, plus écologique et plus convivial, le Parc Industriel Plaine de l'Ain a, depuis des années, encouragé cette pratique avantageuse pour tous.

Concrètement, le site

www.covoiturage-plainedelain.fr

permet la mise en relation gratuite, rapide et sûre des covoitureurs potentiels.

En quelques clics, vous êtes prêt à partager de nombreux trajets !

En partageant votre mobilité, faites plaisir à la planète, à vos collègues, à vous-même.


Stop 'n GO

Grâce aux lignes d'auto-stop organisé STOP 'N GO, vous voyagez facilement depuis et vers le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

Tout le monde peut s'inscrire gratuitement, piétons et conducteurs, pour utiliser les nombreuses voitures déjà en circulation pour se déplacer.

L'inscription au réseau permet de sécuriser l'auto-stop en identifiant les membres.

Plus flexible que le covoiturage, la mise en relation se fait spontanément au bord de la route en fonction des destinations et des disponibilités, à un arrêt Stop 'n GO.

Comment ça marche :

1. Inscrivez-vous en ligne ou lors d'un événement de présentation
2. Signez et acceptez la Charte d'utilisation de Stop 'n GO
3. Retirez votre kit de membre dans l'un des points relais
4. Piéton : Rendez-vous à un arrêt Stop 'n GO en indiquant votre destination à l'aide de la pancarte fournie dans le kit.

Automobiliste : Une fois inscrit, collez le macaron Stop 'n GO sur votre pare-brise et arrêtez-vous sur votre trajet pour le partager avec un piéton qui va dans la même direction. **Retirez votre kit de membre dans l'un des points relais suivants :** Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, Mairie d'Ambérieu, Mission locale d'Ambérieu, Mairie de Sainte-Julie, Mairie de Leyment, Mairie de Loyettes, Maire de Lagnieu, Mairie de Serrières-de-Briord

Si vous croisez un panneau « VAP » sur les routes, il s'agit du réseau de l'Agence de Mobilité Nord-Isère. Vous pouvez y utiliser votre kit Stop 'n GO car les lignes forment désormais un seul réseau.



CHÉQUIERS JEUNES

Le nouveau "Chéquier jeunes 01" voté par l'Assemblée Départementale offrira aux collégiens des réductions culturelles, sportives et de loisirs, dès la prochaine rentrée scolaire. Un nouvel engagement du Département au service des enfants et des familles.



Demande ton chéquier sur chequierjeunes.ain.fr

Toutes les infos sur chequierjeunes.ain.fr
03 87 78 78 21



Le « Chéquier Jeunes 01 » permet aux jeunes de l'Ain de 11 – 15 ans, inscrits en classe de niveau collège (collèges, Maisons Familiales Rurales, Instituts Médico Educatifs...), de bénéficier de réductions sur l'achat de livres, la pratique d'activités culturelles ou sportives ludiques, sur les stages sportifs, ou encore l'accès gratuit ou à tarif préférentiel à des musées, festivals, parcs de loisirs, rencontres sportives, etc.

COMMANDE EN LIGNE

chequierjeunes.ain.fr

COMMANDEZ AVANT LE 30 AVRIL 2018

VOTRE « CHÉQUIER JEUNES 01 », en vous munissant d'un justificatif d'identité (carte d'identité ou extrait de livret de famille) et d'un justificatif de domicile.

Le chéquier est utilisable de septembre 2017 au 31 août 2018.

Une question, un renseignement...?

La hotline dédiée au Chéquier Jeunes 01 est là pour vous aider, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.
Tel. 03 87 78 78 21

Thématique conventionnée	Chèques pouvant être acceptés
Pratiques sportives	Sport
Pratiques artistiques (musique, théâtre, danse, cirque)	Culture / Loisirs
Manifestations – Entrées sportives (frais d'inscriptions, droits d'entrées, piscine)	Sport
Manifestations – Diffusions culturelles (théâtre, concerts, festivals, cinéma, achats de livres...)	Culture / Loisirs
Sports de découverte Golf, bowling, sports d'adresse et de nature	Sport
Loisirs Base de loisirs, lieux touristiques	Culture / Loisirs
Toutes actions réalisées par le jeune bénéficiaire du chéquier accompagné d'un adulte	Sport/Culture/Loisirs Accompagné

THÉÂTRE
MUSIQUE
LECTURE
CONCERTS
SPORT
CINÉMA

AIN
le Département

Pour faire quoi ?

SPORT : aide à l'acquisition d'une licence sportive, réductions pour des manifestations sportives.

CULTURE ET LOISIRS : aide à l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique, réductions pour des manifestations culturelles, entrées dans les lieux culturels et de loisirs, bon d'achat pour des livres.

Pour la campagne 2017-2018, le chéquier sera composé d'une vingtaine de chèques proposant des réductions et des offres promotionnelles auprès de partenaires privilégiés du Département.



ASSOCIATIONS		
NOM	MAIL	SITE INTERNET
BBDEUCH	bbddeuche@wanadoo.fr	http://bbddeuche.free.fr/
BIBLIOTHÈQUE	thiminhgaillarddelmas@gmail.com yves01gabriel@free.fr	www.ambutrix.fr
FLEURISSEMENT	aurele.fournier@free.fr thiminhgaillarddelmas@gmail.com	www.ambutrix.fr
SOU DES ÉCOLES	soudesecolesambutrix@gmail.com	www.ambutrix.fr
LA CHASSE L'AVENIR	christian.jaspard@free.fr	www.ambutrix.fr
LES CONSCRITS	svergerpion@gmail.com	www.ambutrix.fr
FOYER RURAL	jolebegue01@orange.fr	http://foyer-rural-ambutrix.reseade-sassociations.fr
LLES FESTIVES	co.buisset@gmail.com thiminhgaillarddelmas@gmail.com	www.ambutrix.fr
FOOT SDAFC	sdafc97@rafoot.org	http://sdafc.footeo.com





LISTE ASSISTANTES MATERNELLES

ATTARD STÉPHANIE	09 67 07 71 88
BEAUDET CARINE	06 15 82 08 71
BONO MARIE-CLAUDE	04 74 38 18 39
BROYER PATRICIA	04 69 18 12 64
DAMIANS BERNARD	04 74 35 02 30
DAMIANS GISÈLE	04 74 35 02 30
DELMAS THI MINH	04 27 41 10 55
HERIN NICOLE	04 74 34 21 25
JOANNAN AGNÈS	06 88 24 74 80
LERICHEUX CÉCILE	06 13 23 17 75
MARTINS OLGA	06 10 39 69 32
MONTAGNE ELISABETH	06 38 01 87 85
PACCALLET ISABELLE	04 74 34 52 43

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE

POUR LE PROGRÈS

www.leprogres.fr/ain



Thi Minh Gaillard Delmas

2 Chemin Sous Frégon - 01500 Ambutrix

E-mail : thiminhgaillarddelmas@gmail.com

Tél. : 06 86 73 29 61

POUR LA VOIX DE L'AIN



Dominique Delmas

2 Chemin Sous Frégon - 01500 Ambutrix

E-mail : dominiquedelmas01@gmail.com

Tél. après 18h : 06 89 69 10 32

POUR LE JOURNAL DU BUGEY

www.bugey-cotiere.fr



Josiane Lebègue

37 Lotissement la Bergère - 01500 Ambutrix

E-mail : jolebegue01@orange.fr

Tél. : 04 74 34 52 29 / 06 30 99 38 87





ENTREPRISES

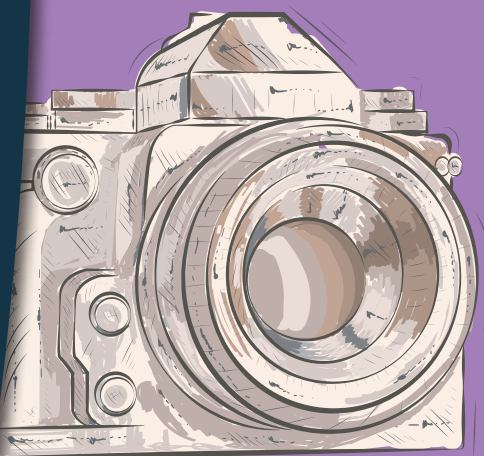
AMBULANCE TAXI BSAT			
AVS SYSTEM	Vidéo surveillance alarme	ZAC Les Chavrières	04 74 34 66 57 avs-system@wanadoo.fr
BUGEY AUTO PIECES	Pièces détachées	ZAC Les Chavrières	04 37 86 50 67 bugey.autopieces@orange.fr
CENTRAKOR		ZAC Les Prairies	04 74 36 95 84
CHAPELLE AUTOMOBILE	Garage	ZAC Les Chavrières	04 74 38 21 84
CMS CARRELAGE		ZAC Les Chavrières	04 74 38 67 37 cmscarrelage@orange.fr
COCONUT	Bar Restaurant	ZAC Les Chavrières	06 38 70 43 71
EXIGYM		ZAC Les Chavrières	04 74 38 89 16
FEU VERT		ZAC Les Chavrières	04 74 38 18 22
FRANCE CHAUFFAGE			
LE GLOUTON	Pizza à emporter	le mardi	06 24 55 68 65
LITRIMARCHE		ZAC Les Chavrières	04 74 38 22 06 www.litrimarche.fr
HARMONIE MÉDICAL SERVICE		ZAC Les Prairies	04 74 35 36 46
OPEL	Garage	12 RN 75	04 74 38 31 15
PISCINES EN BUGEY		ZAC Les Chavrières	04 37 86 20 40 piscinesenbugey@yahoo.fr www.piscinesenbugey-ambutrix.fr
PLANÈTE CUISINE		ZAC Les Prairies	04 74 35 38 69 planetemc@yahoo.fr www.planetemc.com
RAPID PARE BRISE/S PRIX GT		ZAC Les Chavrières	04 81 69 04 00
STRIKE MOTO	Concessionnaire	ZAC Les Chavrières	04 74 38 17 72
VACHET	Manutention stockage	Les Bolonières	04 74 38 80 49/06 74 41 98 82 philippe.vachet@manutention-stockage.fr

ARTISANS

ESSENTIELLE CÉCILE LERICHEUX	Institut de beauté	3 chemin des 4 vents	06 13 23 17 75/04 69 18 54 97 essentielle.cecile.lericheux@gmail.com www.essentielle-ambutrix.com
JEROME DI RUSCIO	Plombier clim salle de bain place isolation	4 impasse sur le Chêne	04 74 38 60 87/06 32 76 04 33 jerome.diruscio@hotmail.fr
EB DIAG - ERIC BONHOMEAU	diagnostic énergétique	34 route de Ternant	07 68 59 49 51 - www.ebdiag.fr
ELEC'N'PRO	Electricité générale	28 route de Ternant	06 72 94 18 58 nicolas.cattin@elecnp.fr
KOM CI KROC CA MICKAELE HUGUET	Communication - Graphisme	1, imp. du Vieux Four	06 42 95 53 82 - mickah@free.fr
ID'COR - VINCENT HUGUET	Plâtrerie Peinture Décoration	1, imp. du Vieux Four	07 67 42 31 68 - idcor@free.fr
SEBASTIEN PERRIN	Adowebcenter, création de site internet	route de Ternant	06 17 29 35 78 s.perrin@adowebcenter.fr www.adowebcenter.fr
CLAUDE GIRAUD	C.BOIS GIRAUD EIRL	17 lot. La Bergère	06 26 18 82 92 - www.cbois01.fr
CINDY COLORACTIF	Coiffure à domicile		06 49 76 22 49 - coloractif@hotmail.fr
CAPTAIN TORTUE MAZELIE CHRISTELLE LAGADEC	Prêt à porter Chaussures Maroquinerie Accessoires à domicile	30 route de Ternant	06 18 40 22 41 - chislag@gmail.com

CONCOURS PHOTOS 2017

RETROUVEZ LES INFOS DE LA COMMUNE SUR
www.ambutrix.fr



**Merci à tous les participants
du concours et bravo au gagnant,
qui peut voir sa photo illustrer
la couverture du bulletin municipal!**

*Voici un petit échantillon des photos
participantes au concours 2017*

Tous à vos appareils !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine
pour une nouvelle édition de :

**« La plus belle photo du village
d'Ambutrix »**

qui fera la couverture du bulletin municipal 2018.

**Règlement du concours disponible sur
www.ambutrix.fr / rubrique info mairie**

- La sélection finale des concurrents sera soumise à l'appréciation de la Mairie.
- Envoyez vos photos à l'adresse mail suivante : **mairie.ambutrix@wanadoo.fr** en indiquant en objet « concours photos Ambutrix 2018 », au plus tard le vendredi 1^{er} novembre 2018 en format numérique (résolution 300 DPI pour un résultat optimal). Les photos seront développées puis exposées dans la salle du conseil municipal en mairie et visibles aux horaires d'ouverture de la Mairie.
- La photo gagnante sera élue par vos votes **le 11 novembre 2018.**

Nous comptons sur votre participation !

REMERCIEMENTS

à toutes celles et ceux qui s'investissent au sein des actions pour le village d'Ambutrix.

MERCI aussi à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin municipal.